

CONFERENCE OF EUROPEAN CHURCHES
CONFERENCE DES EGLISES EUROPEENNES
KONFERENZ EUROPÄISCHER KIRCHEN

CONSILIIUM CONFERENTIARUM EPISCOPALIIUM EUROPÆ
COUNCIL OF EUROPEAN BISHOPS' CONFERENCES
CONSEIL DES CONFÉRENCES EPISCOPALES EUROPEENNES
RAT DER EUROPÄISCHEN BISCHOFSKONFERENZEN

WORKING DOCUMENT
DOCUMENT DE TRAVAIL
ARBEITSDOKUMENT

2

(SECOND DRAFT)
(DEUXIEME PROJET)
(ZWEITER ENTWURF)

for the European Ecumenical Assembly PEACE WITH JUSTICE
pour le Rassemblement œcuménique européen PAIX ET JUSTICE
für die Europäische Ökumenische Versammlung FRIEDEN IN GERECHTIGKEIT

15 - 21 MAY 1989 BASEL / SWITZERLAND

Fundação Cuidar o Futuro



PEACE WITH JUSTICE FOR THE WHOLE CREATION
JUSTICE ET PAIX POUR LA CREATION ENTIERE
FRIEDEN UND GERECHTIGKEIT FUR DIE GANZE SCHÖPFUNG



Edited by:
Edité par:
Herausgegeben von:

Fundação Cuidar o Futuro

Conference of European Churches
Conférence des Eglises européennes
Konferenz Europäischer Kirchen
150, route de Ferney
CH - 1211 GENEVA 2

Consilium Conferentiarum Episcopaliu Europae
Council of European Bishops' Conferences
Rat der Bischofskonferenzen in Europa
Klosterhof 6B
CH - 9000 ST. GALLEN

April 1989

Translators:
Traducteurs:
Übersetzer:

Tomoko Evdokimoff-Faerber (F)
Robert Faerber (F)
Bärbel Simons-Fischer (G)
Roswitha Ginglas-Poulet (G)

AVANT-PROPOS
DU DEUXIEME PROJET DE DOCUMENT POUR BALE

En octobre 1988, la Conférence des Eglises Européennes (KEK) et le Conseil des Conférences épiscopales européennes (CCEE) ont publié un avant-projet de document de travail pour le Rassemblement oecuménique européen PAIX ET JUSTICE. Cet avant-projet avait été rédigé par un petit groupe de travail du Groupe mixte de planification KEK/CCEE et devait servir de base de discussion dans les Eglises et entre chrétiens. Cette tâche est maintenant accomplie.

Nombreux sont ceux qui ont répondu à notre demande de prendre position et d'apporter leur contribution au "mûrissement" du document de travail. Nous avons reçu, de presque tous les pays d'Europe, plus de 500 réponses, émanant d'Eglises, de communautés oecuméniques de travail sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création, de groupes paroissiaux, de mouvements et de groupes d'action. Dans de nombreux cas, ces réactions sont le fruit d'un processus oecuménique. Elles concernent :

1. Le document en soi, sa structure et ses accents;
2. Des propositions d'amendement de certaines sections et de certaines affirmations;
3. Des questions trop peu développées.

C'est la première fois que les Eglises européennes et les Conférences épiscopales font l'expérience d'une discussion aussi ouverte d'un document oecuménique. Et ceci est un évènement d'une importance capitale pour les organes oecuméniques. Ce processus nous a beaucoup appris, et nous espérons qu'il contribuera au bon déroulement et au succès du Rassemblement oecuménique européen.

Certaines des réactions reçues, demandent que le document soit plus court. Cela est tout à fait compréhensible. Par contre, les textes résultant de certains processus conciliaires nationaux en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création sont bien plus longs que le projet de document européen. Nous nous sommes efforcés de ne pas le rendre plus long, mais, si l'on veut tenir compte des nombreuses contributions reçues, il n'est pas possible de le raccourcir. C'est pourquoi, les organisateurs



du Rassemblement ont décidé qu'en plus de ce deuxième projet de Document, un bref "message", sera élaboré au cours du Rassemblement.

Nous vous présentons donc ce deuxième projet de document. Il a été rédigé, au mois de mars, par un groupe de travail élargi, comprenant Yuri P. Avvakumov, René Coste, Volkmar Deile, Laurens Hogebrink, Joachim Kondziela, Ernst Josef Nagel, Elisabeth Raiser, Christine Savat, Joseph Selling, Lukas Vischer et Roger Williamson. Il sera envoyé à temps, pour que tous les délégués du Rassemblement de Bâle puissent en prendre connaissance avant leur arrivée. Veillez étudier ce deuxième projet afin d'être familiarisés avec son contenu dès le début du Rassemblement. Le processus de mûrissement du texte va se poursuivre au cours du Rassemblement, mais il est essentiel de ne pas recommencer à zéro. Les groupes de travail continueront à l'élaborer, avant qu'il ne soit présenté en séance plénière. Nous remercions tous ceux qui, par leur prise de position, ont contribué à la mise au point de ce deuxième projet. Cela nous a beaucoup aidés. Nous espérons que le texte aura mûri grâce à votre réflexion.

En vous demandant de continuer à chanter avec nous dans la prière, la pensée et l'action, nous nous réjouissons de vous voir à Bâle du 15 au 21 mai 1989.

Volkmar DEILE
Secrétaire pour la
préparation du
Rassemblement de Bâle
KEK

Nikolaus WYRWOLL
Secrétaire pour la
préparation du
Rassemblement de Bâle
CCEE

TABLE DES MATIERES

LA PAIX ET LA JUSTICE POUR TOUTE LA CREATION

1. LE RASSEMBLEMENT OECUMENIQUE EUROPEEN PAIX ET JUSTICE
2. LES MENACES QUI PESENT SUR NOUS
 - 2.1 Les menaces sur la Justice
 - 2.2 Les menaces sur la Paix
 - 2.3 Les menaces sur l'Environnement
 - 2.4 L'interdépendance des dimensions de la crise
 - 2.5 Les causes profondes de la crise actuelle
3. LA FOI QUE NOUS AFFIRMONS
 - 3.1 Le fondement de notre responsabilité
 - 3.2 L'Evangile de Paix
 - Le Dieu de Justice
 - Le Dieu de Paix et de Réconciliation
 - Le Dieu de la Création
 - 3.3 L'Espérance dont nous témoignons
 - 3.4 L'Eglise - Peuple de Dieu et Corps du Christ
4. CONFESSION DE PECHE ET CONVERSION A DIEU
5. VERS L'EUROPE DE DEMAIN
 - 5.1 Le passé
 - 5.2 Les défis
 - 5.3 Saurons-nous guérir la division de l'Europe ?
 - 5.4 Désarmement et confiance
 - 5.5 Dialogue et participation
 - 5.6 Les risques
 - 5.7 Conflits ethniques et régionaux
 - 5.8 L'inimitié anéantie
 - 5.9 Une Maison européenne commune ?
 - 5.10 Une orientation mondiale
6. AFFIRMATIONS FONDAMENTALES, ENGAGEMENTS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR
 - 6.1 Affirmations et Engagements
 - 6.2 Recommandations
 - 6.2.1 La Justice
 - 6.2.2 La Paix
 - 6.2.3 L'Environnement
 - 6.3 Le Dialogue avec les Eglises et les chrétiens des autres régions du monde
 - 6.4 La continuation du processus européen

Fundação Cuidar o Futuro



1. LE RASSEMBLEMENT OECUMENIQUE EUROPEEN
PAIX ET JUSTICE

Nous nous sommes réunis à Bâle pour écouter ensemble ce que l'Esprit Saint dit aux Eglises aujourd'hui. Nous sommes conscients des menaces mortelles qui pèsent actuellement sur l'humanité. Mais notre Dieu est un Dieu de vie, qui n'abandonne pas l'oeuvre de ses mains. Il nous dit de renoncer à l'injustice, à la violence et à l'exploitation. Son appel à la conversion est la porte de la vie.

Nous rendons grâce à Dieu, le Créateur de toutes choses; à Dieu le Fils, qui a réconcilié le monde avec Dieu et qui offre le salut à tous les êtres humains, individuellement et ensemble; à Dieu le Saint-Esprit, qui donne la vie et rend toutes choses parfaites. Nous attendons la venue du Règne de Dieu, où la justice et la paix s'embrasseront et où toute la création sera faite nouvelle. Nous rendons grâce pour tous les signes du Règne de Dieu présents au milieu de nous.

En 1986, l'Assemblée générale de la Conférence des Eglises européennes (KEK) décida de convoquer un Rassemblement oecuménique européen PAIX ET JUSTICE et d'inviter le Conseil des Conférences épiscopales européennes (CCEE) à co-parrainer ce Rassemblement. La décision de la KEK donnait suite à l'appel du Conseil oecuménique des Eglises demandant à ses Eglises membres d'entrer "dans un processus conciliaire d'engagement mutuel (alliance) en faveur de la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création". La plupart des Eglises membres de la KEK considèrent le Rassemblement de Bâle comme une contribution à ce "processus conciliaire". D'autres Eglises, participant à ce Rassemblement, préfèrent ne pas parler de "processus conciliaire". Mais toutes les Eglises présentes sont prêtes à s'engager dans un processus oecuménique en faveur de la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création.

Pour nous, le Rassemblement est l'occasion de prier ensemble, de nous consulter les uns et les autres et de faire des déclarations communes, dans l'espoir que le Saint-Esprit se servira de nos efforts pour accomplir son oeuvre de réconciliation, de renouveau et de transformation des Eglises, afin de les conduire

plus près de la vérité de l'Évangile et d'approfondir leur solidarité et leur amour mutuel. Nous sommes convaincus que les chrétiens doivent se rencontrer à tous les niveaux de la vie des Églises, pour coordonner leurs réponses face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité. Leur témoignage et leur vie seront décisives. Nous nous réjouissons des nombreuses forces vives qui, dans les Églises et les sociétés, oeuvrent déjà pour la justice et la paix et pour un respect plus profond des droits de toutes les créatures. Nous nous réjouissons de ne pas être seuls dans cette lutte. Bien que notre engagement soit fondé sur la foi en Jésus-Christ, nous voulons dialoguer avec tous ceux qui partagent les mêmes préoccupations. Le chemin vers un avenir viable ne peut être tracé que par un effort commun.

Nous avons été convoqués par la KEK et le CCEE. Nous parlons en tant que délégués des Églises d'Europe. Même si nos Églises sont encore divisées, nous voulons apporter un témoignage commun de la foi dont nous vivons en tant que chrétiens. Le texte ci-après s'adresse principalement aux Églises, à leurs membres, à des groupes et à des personnes individuelles. Notre but est avant tout de donner une réponse chrétienne nouvelle aux défis de notre temps. Et, par nos Églises, nous nous adressons aux gouvernements et à la société.

La structure de ce deuxième projet de Document correspond aux trois étapes "voir, juger, agir". Le texte commence par une description de la situation. Les chapitres suivants traitent de notre foi et conversion communes. Le texte se termine par une vision de l'avenir de l'Europe et par des affirmations, des recommandations et des engagements concrets.

2. LES MENACES QUI PESENT SUR NOUS

Nous nous heurtons à un ensemble de problèmes interdépendants qui mettent en danger la survie de l'humanité et qui sont la manifestation d'une crise globale. On peut les regrouper sous les thèmes de Justice, Paix et Environnement. Nous sommes toujours plus conscients de leur urgence et de leur corrélation. A moins que des changements profonds n'interviennent, la crise risque de s'intensifier dans les années à venir.

2.1. Les menaces sur la Justice

Depuis de nombreuses années, des millions d'êtres humains meurent de faim, dans un monde



où une minorité détient des richesses sans précédent. La crise de l'endettement est peut-être l'illustration la plus spectaculaire de l'injustice économique. Beaucoup de nations pauvres sont dans l'incapacité de pourvoir aux besoins élémentaires de leur population. Les droits humains sont massivement violés, que ce soient les droits économiques, sociaux et culturels comme aussi les droits civils et politiques. Les nations ne peuvent résoudre seules les problèmes de la pauvreté et de l'injustice mondiales. Il faut instaurer un ordre économique international fondé sur la justice.

2.2. Les menaces sur la Paix

Depuis 1945, dans la période faussement appelée "l'après guerre", plus de 100 guerres ont eu lieu, avec leurs hécatombes. Les énormes arsenaux d'armes nucléaires, classiques et autres constituent une menace pour toute la race humaine. On est de plus en plus conscient du fait qu'une dissuasion fondée sur des armes de destruction massive ne peut préserver la paix; le risque permanent de dérapage est en soi une raison suffisante pour que l'on dépasse le principe de la dissuasion. Ce qu'il faut, c'est un système de sécurité coopérative. Environ 70% des transferts d'armes sont faits par les pays riches du Nord. Les dépenses faites pour l'armement dans le monde consomment d'immenses ressources qui seraient nécessaires au développement et à la protection de l'environnement. La guerre et les menaces de guerre sont des traits qui caractérisent le monde moderne. Empêcher la guerre est un des devoirs politiques les plus urgents des gouvernements. Les moyens nationaux de défense ne peuvent garantir la sécurité du monde moderne, il faut abolir la guerre en tant qu'institution. Il faut instaurer un ordre de paix international.

2.3. Les menaces sur l'Environnement

Des milliers d'espèces végétales et animales ont disparu de la terre. Il est évident que l'humanité a causé des dommages irréparables à la nature. Au cours des 20 dernières années, des rapports scientifiques ont sans cesse attiré l'attention sur les effets nocifs, au plan écologique, de l'industrie et de l'agriculture de la société technologique. Les problèmes énergétiques sont immenses. Les pays riches du Nord se trouvent devant la nécessité de changer leur mode de consommation d'énergie. L'effet de

serre et la détérioration de la couche d'ozone exigent des mesures urgentes et coordonnées au plan mondial. Nous ne savons comment contrôler certains développements scientifiques discutables tels que la manipulation génétique. Des accidents, comme ceux de Three Mile Island, Tchernobyl, Bhopal ainsi que la pollution du Rhin ont brutalement éveillé les consciences aux problèmes écologiques. Les arbres et forêts qui meurent, les rivières, les fleuves et les mers empoisonnées sont des signes visibles de la pollution qui, par eau et par air, franchit toutes les frontières nationales. Les problèmes de l'environnement ne peuvent être résolus par les gouvernements au plan national. Il faut instaurer un nouvel ordre écologique international.

2.4. L'interdépendance des dimensions de la crise

Quelques exemples permettent d'illustrer l'interdépendance des différents aspects de la crise. Le premier exemple choisi est la relation entre l'injustice et la déforestation amazonienne. Le Brésil est sérieusement affecté par son endettement, dû en grande partie au fait que l'ancien gouvernement militaire utilisait l'argent emprunté pour développer son industrie d'armement. Ce sont les pauvres qui souffrent le plus des efforts faits pour rembourser la dette. Comme aucune réforme agraire n'a été effectuée, des colons s'installent dans la forêt tropicale, bouleversant et mettant en péril le style de vie de la population autochtone. D'autre part, des sociétés transnationales ont acquis de vastes surfaces de forêt pour les défricher. Le brûlage du bois a des effets néfastes sur l'atmosphère terrestre.

Un deuxième exemple est le problème des réfugiés qui touche des millions d'êtres humains dans le monde. Nombreux sont ceux qui ont dû fuir leur pays à cause de la guerre. Les guerres civiles ont provoqué des déplacements internes de la population. Dans la Corne de l'Afrique, la guerre et la dégradation de l'environnement ont détruit la base de la vie de vastes secteurs de la population. Les pays avoisinants, eux-mêmes pauvres, ont été obligés d'accueillir des centaines de milliers de réfugiés. Les pays européens n'en ont accueilli qu'un très petit nombre en comparaison.

Il est évident qu'il faut freiner la croissance démographique et stabiliser la population mondiale. Déjà de nombreux pays manquent de sources accessibles d'énergie, même de bois de



feu. L'approvisionnement en énergie sera toujours un problème majeur, même si la croissance de la population se ralentit. Une augmentation de la consommation en énergie per capita, sur le modèle européen, serait intolérable. Il faut enfin souligner un autre aspect du problème: l'injustice, la guerre et la dégradation de l'environnement affectent les femmes plus directement et violemment que les hommes. On a fermé les yeux à un degré alarmant sur le problème de l'oppression des femmes et de la violation de leurs droits. Les femmes sont marginalisées et exclues des structures de prise de décisions. Il ne nous est pas possible de décrire en détail, dans ce document, les mécanismes de cette oppression et de cette discrimination ou les effets plus graves qu'ont sur les femmes l'injustice, la guerre et la dégradation de l'environnement. Le sexisme fait partie de cette crise mondiale. Le terme "féminisation de la pauvreté" dit clairement à quel point le prix de la pauvreté est réparti de manière inéquitable. Pour les femmes des pays du Sud, qui vivent à la limite du niveau de subsistance, c'est véritablement une question de vie ou de mort. Les femmes sont cette moitié de l'humanité qui porte le poids le plus lourd de la crise actuelle.

Fundação Cuidar o Futuro

2.5. Les causes profondes de la crise

Comment en sommes-nous arrivés là ? Quelles sont les causes profondes des menaces qui pèsent sur nous ? Pour beaucoup, la réponse semble évidente: ce sont les immenses moyens et possibilités que la science et la technologie ont mis entre les mains de l'être humain. Les changements fondamentaux dans les structures sociales et les relations avec le monde naturel ont leur origine dans l'expansion inouïe du champ d'action humain. L'économie d'aujourd'hui est fondée sur les moyens de production modernes, qui donnent des possibilités d'exploitation inconnues auparavant. La technologie a modifié la nature de la guerre et a fourni aux régimes autoritaires de nouveaux moyens de contrôle et de répression. L'utilisation abusive de la technologie est responsable de l'exploitation croissante et, à moins qu'on la refrène, de la dégradation de l'environnement. La technologie a apporté de nombreux bienfaits, mais, au lieu d'être au service de l'humanité, elle est devenue une menace pour son avenir. Elle a créé un système tel que la moindre erreur humaine risque d'entraîner une catastrophe.

Mais ce sont les attitudes et mentalités

humaines qui sont la vraie cause de la crise actuelle : l'illusion que l'être humain peut façonner le monde à sa guise, l'arrogance qui surestime le rôle de l'être humain par rapport à la totalité de la vie, l'idéologie de la croissance constante, qui est la base des systèmes économiques tant de l'Ouest que de l'Est, la conviction que le monde créé a été mis entre nos mains pour que nous l'exploitions au lieu de le cultiver et d'en prendre soin, et enfin la confiance aveugle dans de nouvelles découvertes qui résoudraient les problèmes au fur et à mesure qu'ils présentent, et par conséquent des risques que nous faisons courir. Certes, pour notre avenir, nous avons besoin des ressources de la science et de la technologie. Mais si nous voulons servir la cause de la justice, de la paix et de l'environnement, il nous faudra reexaminer fondamentalement les espoirs qu'elles ont fait naître. En tant que chrétiens, nous ne pouvons donner notre soutien à aucune idéologie de progrès; et, par conséquent, nous ne pouvons partager la confiance aveugle dans les réussites humaines. Mais nous refusons aussi de suivre ceux qui s'abandonnent au sentiment d'impuissance, à la résignation ou au désespoir. Pour nous, l'espérance chrétienne est un mouvement de résistance contre le mal. Nous croyons que la conversion au Christ nous révélera le sens de la vie dans toute sa plénitude.

3. LA FOI QUE NOUS AFFIRMONS

3.1. Le fondement de notre responsabilité

3.1.1. Nous devons notre vie à Dieu le Créateur, le Dieu trinitaire - Père, Fils et Saint-Esprit - qui, dans sa miséricorde, s'est révélé à l'humanité en Jésus-Christ. Au-delà de nos différences confessionnelles persistantes, nous partageons tous cette foi.

3.1.2. Dieu a manifesté son amour infini dans la manière dont il a parfait la création toute entière. "Dieu vit tout ce qu'il avait fait. Voilà, c'était très bon" (Gn 1. 31). Dieu nous a créés, nous les êtres humains, à son image, comme frères et soeurs, comme partie de la création, dans une relation de profonde dépendance avec la création toute entière. Il nous a appelés à une vie dans l'amour - à établir entre nous des relations et des structures d'amour. La communauté humaine doit être à l'image de cet amour infini qui lie les trois Personnes divines dans la Trinité.



3.1.3. Mais nous avons péché contre le dessein de Dieu. La chute (Gn 3) a fait perdre à l'humanité la paix et la justice divines et a porté atteinte à la création tout entière. La perte de la paix et de la justice divines a été la cause de la perte de la paix et de la justice dans les relations humaines, comme le montre le récit du meurtre d'Abel (Gn 4. 1-8). La chute a non seulement perturbé la communauté humaine mais a aussi eu des conséquences négatives pour la création de Dieu. "Le sol sera maudit à cause de toi", dit Dieu à Adam (Gn 3. 17).

3.1.4. Nous fondant sur le témoignage biblique, nous affirmons que Dieu reste fidèle, bien que l'humanité se soit aliénée de la source de toute vie. Toujours à nouveau, il redonne espoir, en établissant et en renouvelant son alliance divine avec l'humanité. La Bible nous parle de toute une succession d'alliances, de Noé (Gn 9) à Abraham (Gn 12), à Moïse et au peuple d'Israël. Dieu cherche la communion avec l'humanité. Afin de jouir du don de la vie, le peuple doit rester fidèle à Dieu. Mais l'histoire sainte nous montre que le peuple était prêt à briser cette alliance en désobéissant à son Créateur. L'injustice et l'iniquité régnaient sur la terre. C'est pourquoi, Dieu a envoyé des prophètes pour le ramener à lui, en changeant son coeur et son esprit.

3.1.5. L'alliance de Dieu a été définitivement établie en Jésus-Christ. Par lui, l'humanité a été réconciliée avec son Créateur. "Car il a plu à Dieu de faire habiter en lui toute la plénitude et de tout réconcilier par lui et pour lui, et sur la terre et dans les cieux, ayant établi la paix par le sang de sa croix" (Col 1. 19-20). En Christ, crucifié et ressuscité, l'humanité déchue peut à nouveau retrouver la paix avec Dieu et en son sein (Jn 14.27), la justice de Dieu (Mt 6. 33) et, finalement, la plénitude du salut avec toute la création, comme nous le dit saint Paul : "Aussi, si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Le monde ancien est passé, voici qu'une réalité nouvelle est là" (2 Cor 5. 17). C'est là une promesse pour toute la création. L'oeuvre créatrice de Dieu n'est pas terminée encore. Dieu continue à exercer sa puissance créatrice dans le monde. Comme le dit Jésus, "Mon Père, jusqu'à présent, est à l'oeuvre et moi aussi je suis à l'oeuvre" (Jn 5. 17).

3.1.6. La réconciliation en Jésus-Christ ouvre les portes à la vie éternelle. La plénitude de la bénédiction sera révélée lors de la venue du Règne de Dieu, qui "est justice, paix et joie dans l'Esprit Saint" (Rm 14. 17). Nous attendons la révélation de cette gloire future et savons que ce n'est qu'alors que notre condition pécheresse présente sera définitivement surmontée. Pourtant, nous affirmons, en même temps, que cet avenir se manifeste déjà ici et maintenant dans notre vie terrestre. C'est pourquoi, le destin suprême de l'humanité est de rechercher, dans ce monde et dès à présent, la paix et la justice divines, dans la conscience de notre solidarité avec la création de Dieu tout entière.

3.2. L'Evangile de Paix

3.2.1. Nous fondant sur cette foi, nous proclamons l'Evangile de Paix. Dans le Nouveau Testament, la bonne nouvelle de la révélation de Dieu à l'humanité et de la rédemption en Jésus-Christ est appelée 'l'Evangile de la paix' (Eph 6. 15). La paix avec Dieu est la source de la vraie et authentique paix entre les êtres humains. Jésus-Christ est le fondement de la communion restaurée entre eux. Ce qu'il a dit aux disciples s'adresse aussi à nous : 'Ce que vous laissez la paix, je vous donne ma paix' (Jn 14. 27).

3.2.2. La paix (shalom) est déjà une notion centrale dans l'Ancien Testament. Le terme de shalom a une signification bien plus riche que celle que nous associons normalement au terme de paix. Il signifie harmonie et intégralité, comme aussi santé et plein épanouissement de la personne. Il englobe toutes les dimensions de la vie - la dimension personnelle et familiale comme aussi les dimensions sociales nationales et internationales. Il désigne plus que la sécurité purement politique, que nous appelons couramment paix. Le shalom est cette réalité divine qui comprend la justice, la paix, l'intégrité de la création et leur interdépendance, qui sont les dons de Dieu. Pour le prophète Esaïe, il n'y a pas de paix digne de ce nom sans le droit et la justice (Es 9. 7); et la paix qui régnera dans le peuple sera accompagnée de réjouissances et elle fera fleurir le désert et la terre aride (Es 35. 1-2). Il n'est donc guère surprenant que shalom soit le terme par excellence employé pour décrire les promesses messianiques.



3.2.3. Ces promesses messianiques ont été accomplies par notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, qui a établi la nouvelle et éternelle alliance de Dieu avec l'humanité. L'alliance est l'initiative de Dieu, mais elle présuppose deux partenaires : Dieu invite les êtres humains à vivre en communion avec lui; sa rédemption ne devient libération définitive que par la réponse libre et personnelle de chaque personne. Dans sa miséricorde, Dieu fait de nous ses partenaires et collaborateurs.

3.2.4. Le Dieu de Justice

Nous affirmons que Dieu le Créateur, Dieu le Libérateur est aussi le Dieu de la Justice, qui nous appelle à oeuvrer pour la justice. L'exigence de justice est mise en évidence tout au long de l'Ancien Testament. Sa caractéristique dominante est le service et la protection des pauvres, la défense et la promotion de leurs droits, ainsi que le concept et la pratique du partage. Le message prophétique de justice est un appel à la transformation totale des structures et des comportements injustes. Rappelons-nous aussi que, dans la continuité de la foi dont témoigne l'Ancien Testament, Jésus a connu et vécu sa mission messianique, comme une mission de libération des pauvres, des opprimés et de ceux qui souffrent. 'L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a conféré l'onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé proclamer aux captifs la libération et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer les opprimés en liberté, proclamer une année d'accueil par le Seigneur' (Lc 4. 18-19, citant Es 61. 1-2). Ainsi, le salut en Jésus-Christ doit être compris comme la libération de l'être humain tout entier, libération amorcée dans l'histoire présente et parfaitement accomplie dans la résurrection (1 Cor 15. 42-57). Dans le Nouveau Testament, le message prophétique de justice est rappelé et élargi dans les deux Béatitudes sur la justice (Mt 5. 6; 5. 10) et dans la qualité de la justice qu'évoque le Sermon sur la montagne (Mt 5. 20).

3.2.5. Le Dieu de Paix et de Réconciliation

L'Eglise est appelée à témoigner de la réconciliation de Dieu. Puisque le Christ nous a apporté la réconciliation, nous devons être des messagers de réconciliation dans le monde. 'Car il est notre paix, lui qui des deux - juifs et païens - n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation' (Eph 2. 14). La vraie paix est toujours une paix dans la justice. La paix

et la justice doivent être comprises et interprétées chacune à la lumière de l'autre. L'insistance des prophètes sur la justice nous met en garde contre toute reddition à l'injustice, contre tout compromis avec elle, contre la passivité qui n'est que le cheté, complicité ou souci de conserver notre propre paix aux dépens des autres, en particulier des faibles, qui n'ont ni pouvoir ni voix pour défendre leurs droits.

3.2.6. Le Dieu de la Création

Finalement, nous affirmons que Dieu le Créateur a donné une place spéciale à l'humanité au sein de la création (Gn 1. 28; 2. 15). Nous devons être des intendants dans le monde de Dieu. Intendance ne signifie pas possession. Dieu le Créateur demeure le seul possesseur, au plein sens du terme, de la création tout entière. Comme le dit le psalmiste, 'Au Seigneur, la terre et ses richesses, le monde et ses habitants ! C'est lui qui l'a fondée sur les mers et la tient stable sur les flots' (Ps 24. 1-2). Pour bien comprendre le rôle spécial de l'être humain comme la créature la plus privilégiée, il faut se souvenir que la création tout entière est ordonnée en vue de la gloire de Dieu. Tel est le sens fondamental du jour du sabbat (Gn 2. 3). Dieu qui est le commencement, le centre et l'apogée de toute la création et de toute l'histoire: 'Je suis l'Alpha et l'Oméga, dit le Seigneur Dieu, celui qui est, qui était et qui vient, le Tout-Puissant' (Ap 1. 8). Il nous incombe donc de reconsidérer l'éthique qui prédominait au cours des siècles écoulés et qui, en contradiction avec le sens réel de la parole de Dieu, autorisait l'humanité à "dominer" la création à ses propres fins, alors qu'au contraire l'humanité devait être intendante et servante, à la fois de Dieu et de la création elle-même. En conséquence, l'humanité a le devoir de conserver et de promouvoir l'intégrité de la création dans l'obéissance à Dieu et pour le bien des générations futures.

3.2.7. Ainsi, théologiquement, la justice, la paix et la sauvegarde de la création sont trois termes complémentaires, trois dons de Dieu, trois exigences essentielles confiées par Dieu à la responsabilité de l'humanité. Le shalom peut être considéré comme la synthèse des trois. La promotion du shalom implique obligatoirement la promotion de la justice et de la sauvegarde de la création - de même que celle de la liberté et des droits humains qui constituent deux éléments essentiels de la justice. Le shalom présuppose l'amour et en est la conséquence.



3.3. L'espérance dont nous témoignons

3.3.1. L'espérance dont nous témoignons repose sur la conviction que la volonté de Dieu est que tous les êtres humains soient sauvés (1 Tim 2. 4), et qu'il leur accorde le don suprême de la vie éternelle. 'Si nous avons mis notre espérance en Christ pour cette vie seulement, nous sommes les plus à plaindre de tous les hommes' (1 Cor 15.19). Nous annonçons 'un ciel nouveau et une terre nouvelle' (Ap 21. 1). En d'autres termes, nous espérons la transformation de la création : 'Voici je fais toutes choses nouvelles' (Ap 21. 5). La nouvelle création est l'accomplissement définitif du règne de Dieu : c'est par un acte de résurrection que le dessein de Dieu pour l'humanité sera définitivement réalisé : 'Ensuite viendra la fin, quand il remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute domination, toute autorité, toute puissance' (1 Cor 15. 24).

3.3.2. L'espérance du règne ultime de Dieu ne nous dégage pas de nos responsabilités actuelles, comme on l'a trop souvent compris à tort. (2 Th 3. 1-16); au contraire, l'espérance chrétienne est la force la plus dynamique qui nous donne le courage et l'ardeur pour faire régner, au sein de l'humanité, plus de paix, plus de justice, plus de solidarité, plus d'amour, et pour rendre les êtres humains plus conscients de leur responsabilité d'intendants de la création pour le bien de tous, hommes et femmes, et pour l'avenir de la création. Dieu nous appelle à faire de l'amour une réalité en servant de façon concrète nos frères et soeurs (Luc 10. 37), même s'ils sont nos ennemis (Mt 5. 43-48). Les Béatitudes du Sermon sur la montagne se rapportent à la fois au présent et à l'avenir (Mt 5. 1-12). Par ses commandements, Jésus indique la condition indispensable pour entrer dans le Royaume : 'Car je vous le dis: si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des Pharisiens, non, vous n'entrerez pas dans le Royaume des cieux' (Mt 5. 20). Les commandements de Jésus montrent, en même temps, ce qu'est le vrai amour de Dieu et du prochain, ici et maintenant. L'espérance chrétienne est un appel à l'action, car elle nous exhorte à servir Dieu et nos frères et soeurs (Mt 7. 21). Plus notre espérance chrétienne est grande, plus notre effort pour améliorer la situation actuelle de l'humanité sera fervent et efficace.

3.4. L'Eglise - peuple de Dieu et corps du Christ

3.4.1. Nous affirmons que, dès le commencement, Dieu s'est choisi un peuple pour être, dans le monde, le témoin de son amour et de sa miséricorde. Jésus a confié à ses disciples la tâche de proclamer l'Evangile de la Paix. Ceux-ci devaient transmettre le message par leurs paroles et par leur vie. Jésus a promis d'être présent partout où deux ou trois sont réunis en son nom. Par la puissance de l'Esprit, l'Eglise est le corps du Christ présent dans le monde. Par la Parole de Dieu, elle est sans cesse renouvelée dans sa foi et reçoit les orientations nécessaires pour sa vie et son témoignage.

3.4.2. La nature de l'Eglise trouve son expression dans le sacrement de l'eucharistie, qui est le signe de la communion chrétienne entre frères et soeurs (1 Cor 11; Jn 13). Par l'eucharistie, l'Esprit confirme le don de Dieu aux fidèles, en leur permettant de participer au corps et au sang du Christ. En même temps, l'Esprit restaure et renouvelle la communion entre eux. Par l'eucharistie, chaque communauté locale est en communion avec toute l'Eglise en tout lieu. Elle est le signe de l'amour offert à tous les êtres humains.

3.4.3. "L'eucharistie embrasse tous les aspects de la vie. Elle est un acte d'offrande et une action de grâces au nom du monde entier. La célébration eucharistique exige qu'il y ait réconciliation et partage entre tous les frères et soeurs de l'unique famille de Dieu; elle est un constant défi dans la recherche de relations justes dans la vie sociale, économique et politique (Mt 5. 23 ss; 1 Cor 10. 16ss; 1 Cor 11. 20-22; Ga 3. 28). Toutes les formes



d'injustice, de racisme, de séparation et d'absence de liberté sont radicalement mises au défi quand nous partageons le corps et le sang du Christ" (Baptême, Eucharistie, Ministère; chap. Eucharistie, par.20). Ceci s'applique, en particulier, à la discrimination raciste et sexiste. Les hommes et les femmes doivent être considérés comme partenaires égaux dans les communautés chrétiennes. Leurs dons doivent être reconnus joyeusement. La réconciliation de Dieu se manifesterá plus clairement dans une communauté où l'antagonisme entre races, classes et sexes aura été entièrement surmonté.

3.4.4. En tant que chrétiens d'aujourd'hui, nous devons, malgré nos divisions confessionnelles, chercher dans la ferveur cette conception et cette pratique de l'eucharistie. Nous sommes appelés à surmonter nos divisions en vue de pouvoir partager, un jour, la même eucharistie, en toute vérité ; et à accepter de travailler ensemble avec tous nos frères et soeurs à la réalisation d'un monde plus juste, plus humain. Ainsi l'humanité pourra devenir un intendant plus fidèle de la création, conformément à la volonté de Dieu le Créateur. Bien qu'aujourd'hui nous soyons séparés dans la célébration de l'eucharistie, celle-ci doit être l'expression de notre engagement réciproque entre frères et soeurs chrétiens et pour une société harmonieuse au niveau de l'humanité tout entière; elle doit aussi être l'expression de notre engagement pour l'unité de l'humanité en Dieu le Créateur et le Rédempteur et pour la paix universelle - comprise dans ses dimensions essentielles de paix, de justice et de sauvegarde de la création, aussi bien qu'en tant que liberté responsable et promotion des droits humains.

4. CONFESSION DE PECHE ET CONVERSION A DIEU

Face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité, nous voulons affirmer la vérité de l'Évangile. Nous croyons qu'en nous tournant vers Jésus-Christ, la source de la vie, l'avenir s'ouvre à nous. L'impasse dans laquelle nous nous trouvons, vient de ce que nous avons quitté le chemin que Dieu nous a tracé. Nous voulons proclamer que Dieu ouvre l'avenir à ceux qui se laissent guider par lui.

Mais nous n'avons pas le droit de parler comme si nous possédions la vérité. Les Eglises et les chrétiens ont failli à maints égards et n'ont pas vécu conformément à l'appel de Dieu. Nous sommes reconnaissants pour le témoignage des générations qui nous ont précédés. Nous rendons grâces pour l'engagement de nombreux chrétiens, qui ont consacré leur vie au service du Christ. Des voix prophétiques se sont élevées dans les Eglises pour nous avertir à temps des dangers imminents.

Mais nous devons aussi reconnaître que le témoignage des Eglises n'a pas été suffisamment clair. Trop longtemps nous n'avons pas vu les implications et exigences de l'Évangile, concernant la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Avec d'autres, nous devons prendre un nouveau départ.

Nous confessons nos manquements personnels. En suivant le Christ, nous sommes constamment interpellés par lui et devons sans cesse sonder notre vie. La vraie foi en Christ est toujours personnelle mais elle n'est jamais privée. En suivant le Christ, nous nous rendons compte que nous sommes pris dans des réseaux d'injustice, de violence, de gaspillage et de destruction. Ce sont là les fruits du péché humain et ils déterminent souvent l'avenir. Le chemin qui nous fera sortir de ces réseaux commence par la confession commune de nos péchés. En nous tournant ensemble vers Dieu, nous trouverons la liberté de nouveaux départs. Pour les Eglises, le processus œcuménique en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création est un mouvement de repentance et de vie nouvelle.

- Nous avons péché, en considérant l'Europe comme le centre du monde et nous-même comme supérieurs aux autres dans le monde.
- Nous n'avons pas mis en question, avec suffisamment de cohérence, les systèmes politiques et économiques, qui abusent de leur pouvoir et de leur richesse, qui exploitent les ressources de la terre pour leur propre intérêt et qui perpétuent la pauvreté et la marginalisation.
- Nous n'avons pas saisi toutes les occasions d'œuvrer pour la réconciliation et la médiation; nous avons trop facilement accepté et souvent même justifié la guerre.
- Nous n'avons pas témoigné de l'amour de Dieu pour toutes et chacune de ses créatures et n'avons pas adopté un style de vie qui montre que nous appartenons à la création de Dieu.
- Nous n'avons pas surmonté les divisions entre les Eglises et avons souvent abusé de l'autorité et du pouvoir qui nous ont été confiés, pour renforcer de fausses solidarités telles que le racisme, le sexisme et le nationalisme.

Dieu nous offre une vie nouvelle et nous rend libres. Le pardon n'efface pas les conséquences des fautes et des erreurs du passé. Nous restons liés au passé et devons accepter la



responsabilité pour la situation qu'il a engendré. Mais le pardon nous ouvre à nouveau la perspective du Règne de Dieu avec ses forces vivifiantes.

AUJOURD'HUI, LA CONVERSION A DIEU SIGNIFIE S'ENGAGER A SURMONTER

- les divisions entre riches et pauvres, entre puissants et sans-pouvoir,
- les structures qui sont la cause de la famine, de la privation et de la mort,
- le chômage de millions d'hommes et de femmes,
- la violation des droits humains, la torture et la solitude dans le monde,
- POUR ENTRER DANS UNE SOCIETE OU LES DROITS SONT EGAUX ET OU LES ETRES HUMAINS VIVENT EN SOLIDARITE LES UNS AVEC LES AUTRES.

AUJOURD'HUI, LA CONVERSION A DIEU SIGNIFIE S'ENGAGER A SURMONTER

- les divisions et les exclusions engendrées par la discrimination raciale et culturelle,
- le manque d'égards vis-à-vis du Deux Tiers Monde et des minorités ethniques et leur marginalisation
- l'héritage de l'antisémitisme dans nos Eglises et ses séquelles tragiques,
- POUR ENTRER DANS UNE EUROPE DE LA PLURALITE DE CULTURES, DE TRADITIONS ET DE RACES.

AUJOURD'HUI, LA CONVERSION A DIEU SIGNIFIE S'ENGAGER A SURMONTER

- les divisions entre hommes et femmes dans l'Eglise et la société,
- la dévaluation de la contribution des femmes
- le rôle des hommes et des femmes déterminé idéologiquement ainsi que les stéréotypes,
- le refus de reconnaître les dons que les femmes ont reçus pour la vie et la direction des Eglises,
- POUR ENTRER DANS UNE COMMUNAUTE NOUVELLE D'HOMMES ET DE FEMMES DANS L'EGLISE ET LA SOCIETE OU LES FEMMES PARTAGENT LA PLEINE RESPONSABILITE AVEC LES HOMMES A TOUS LES NIVEAUX ET APPORTENT LIBREMENT LEURS PERCEPTIONS, LEURS VALEURS ET LEURS EXPERIENCES.

AUJOURD'HUI, LA CONVERSION A DIEU SIGNIFIE S'ENGAGER A SURMONTER

- les divisions entre l'humanité et la création dans son ensemble,
- la domination des êtres humains sur la nature,
- les styles de vie et moyens de production qui violent la nature,
- POUR ENTRER DANS UNE COMMUNAUTE QUI ENGLOBE TOUS LES ETRES HUMAINS ET TOUTES LES CREATURES ET DANS LAQUELLE LES DROITS ET L'INTEGRITE DE TOUS SONT RESPECTES.

AUJOURD'HUI, LA CONVERSION A DIEU SIGNIFIE S'ENGAGER A SURMONTER

- Les divisions qui continuent à exister entre les Eglises,
- la méfiance et l'hostilité dans leurs relations,
- le poids des souvenirs paralysants du passé,
- POUR ENTRER DANS UNE COMMUNAUTE QUI RECONNAIT LE BESOIN CONSTANT D'ETRE PARDONNEE ET QUI REND GLOIRE A DIEU POUR SES DONS.

5. VERS L'EUROPE DE DEMAIN

Fundação Cuidar o Futuro

5.1. Le passé

Toute réflexion sur l'avenir de l'Europe doit commencer par un retour au passé. L'histoire de l'Europe est une histoire de grandes réalisations culturelles et scientifiques et du développement de valeurs humaines fondamentales. En même temps, c'est une histoire de violence endémique, à la fois sur notre continent et partout dans le monde. Pour beaucoup de peuples ailleurs dans le monde, cette partie relativement petite du globe, appelée "Europe", n'est pas synonyme de recherche de la dignité humaine, de la liberté et de la justice sociale, mais d'expansion coloniale, d'esclavage, de racisme, de discrimination, d'exploitation économique, de domination culturelle et d'irresponsabilité écologique.

En outre, deux guerres mondiales ont été déclenchées en Europe au cours de ce siècle. En cette année, 1989, en particulier, cinquante ans après le début de la Deuxième guerre mondiale, nous nous souvenons de la mort, de la souffrance, des deuils, des crimes et des destructions que cette guerre a causés.



En tant qu'Eglises, nous partageons la responsabilité de tout cela. Des schismes et des luttes religieuses ont fortement marqué l'histoire de l'Europe. De nombreuses guerres furent des guerres de religion. Des millions d'hommes et de femmes ont été torturés et tués à cause de leur foi. Et, dans les grands conflits sociaux, dans lesquels l'enjeu était la justice, les Eglises sont souvent restées silencieuses. La conséquence de cette histoire et en particulier de la Deuxième guerre mondiale est que l'Europe est devenue une maison divisée.

5.2. Les défis

Cette prise de conscience doit nous rendre modestes, mais elle peut également nous ouvrir les yeux sur les défis qui s'adressent à nous, dans le processus de transformation que l'Europe est en train de vivre.

Cinquante années après le début de la Deuxième guerre mondiale, nous constatons qu'il y a un désir croissant de changer les structures mises en place après la fin de la guerre. Au sein de nos peuples et dans les relations entre eux, des voix se font entendre - y compris des voix chrétiennes - qui remettent en question ces structures, leur reprochant de ne pas garantir suffisamment la justice et la paix et de n'avoir su répondre, avec vigueur et imagination, aux menaces qui pèsent sur la création.

Deux évolutions, qui pourraient être décisives, requièrent notre attention particulière :

- l'amélioration des relations Est-Ouest en rapport avec le processus de transformation dans certains pays de l'Est,
- le processus d'intégration de l'Europe de l'Ouest (Marché Unique de 1992/93)

En même temps, nous voyons une (re)émergence de conflits ethniques et régionaux.

En tant qu'Eglises, nous devons réfléchir à ce que sera l'Europe à la fin de ce siècle. Quels sont nos espoirs ? Quelles sont nos craintes ?

5.3. Saurons-nous guérir la division de l'Europe ?

Il n'y a pas de doute que les Eglises doivent contribuer à surmonter la division qui sépare les peuples de ce continent. Nous ne pouvons pas nous contenter de la situation actuelle.

Nous nous réjouissons de la récente amélioration des relations Est-Ouest, dont témoignent en particulier deux événements : le Traité sur les forces nucléaires de portée intermédiaire (INF) (décembre 1987) et le Document de Vienne sur le processus de Coopération et la Sécurité en Europe (CSCE) (janvier 1989). Le défi qui nous est lancé est celui-ci : l'Europe, Est et Ouest, est-elle prête à entrer dans une nouvelle phase de ce processus ? La détente dans les années à venir ne sera-t-elle qu'un effort pour rendre la division moins dangereuse ou sera-t-elle un effort pour guérir enfin la plaie dont souffre l'Europe ?

La détente et la réconciliation en Europe ne doivent se faire aux dépens des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Il faut non seulement continuer à se préoccuper de l'injustice criante qui existe dans les relations économiques avec les nations pauvres, mais il faut approfondir la réflexion sur ce problème. En fait, une Europe qui serait moins obsédée par ses propres problèmes serait peut-être plus disposée à assumer sa responsabilité envers les autres.

5.4. Désarmement et confiance

Pour que notre espoir de guérison puisse se réaliser, il faut que le processus amorcé par le Traité INF soit poursuivi. L'énorme accumulation d'armements en Europe, à l'Est comme à l'Ouest, quelle qu'ait pu en être la raison dans le passé, est de plus en plus perçue, actuellement, comme l'expression d'une division qu'il faut surmonter. A maints égards, la "guerre froide" semble terminée. Mais en dehors de quelques Etats neutres, l'Europe reste structurée en deux blocs militaires antagonistes avec d'immenses armées permanentes. La consommation de ressources nécessaires pour maintenir cette structure continue à être la cause de privations pour des millions d'êtres humains en Europe et en dehors de l'Europe. En tant qu'Eglises, nous devons participer à la recherche de nouvelles structures en Europe, qui correspondent aux problèmes d'aujourd'hui et de demain et non à ceux d'hier. Afin de pouvoir vivre ensemble dans la paix en Europe, il faut mettre en place un système commun de sécurité. Nous suivons avec espoir les négociations, qui ont commencé cette année, sur les armes classiques et les mesures de consolidation de la confiance.

Fundação Cuidar o Futuro



5.5 Dialogue et participation

Notre espoir de guérison est renforcé par l'évolution actuelle dans un certain nombre de pays de l'Europe de l'Est, qui va vers la création d'un espace plus grand pour le dialogue et le pluralisme. On y voit émerger ce que beaucoup de personnes dans ces pays appellent une "société civile" : des groupes, des organisations et des initiatives indépendants de l'Etat. Les gens deviennent de plus en plus conscients de leurs droits, de leur rôle et de leur pouvoir au sein de leur société. Ils veulent participer activement à la construction de leur propre avenir. Et ceci donne une nouvelle dimension à la détente.

Le Document de Vienne pourrait jouer un rôle important dans ce mouvement, à cause de ses affirmations claires et précises sur la liberté religieuse, les droits humains, les minorités nationales et les contacts humains.

Ces engagements solennels pour le dialogue et la communication, à l'intérieur des pays et entre eux, interpellent nos Eglises à participer à ce processus de détente. Les Eglises devraient être des lieux d'ouverture et de dialogue pour ceux qui sont en désaccord et qui recherchent la vérité. En des temps de polarisation et de tension, les Eglises ont la responsabilité de faciliter le dialogue entre ceux qui, autrement, auraient du mal à se parler les uns aux autres ou avec ceux d'une autre religion ou idéologie. De part et d'autre de la ligne de démarcation qui divise l'Europe, nous pouvons aider à ce que les frontières perdent peu à peu leur caractère de séparation.

5.6. Les risques

Cette période d'espoir et d'attente n'est pas sans nouveaux risques. Cet espace nouveau fait ressurgir d'anciens problèmes. Le processus de transformation, comme tout processus de changement, comporte en lui-même des risques de conflit. Ce que certains considèrent comme un nouvel avenir est perçu par d'autres comme menace. C'est un processus douloureux. Aussi est-il essentiel qu'en tant qu'Eglises d'Europe, nous réfléchissions aux risques qui sont inhérents à ce processus de transformation. Nous devons souligner les facteurs suivants :

- Le processus de changement, en particulier en Europe de l'Est, risque d'échouer, si les parties concernées devaient avoir recours à la violence. La violence réveillerait

inévitablement d'anciennes craintes. Elle pourrait même faire resurgir le spectre de l'escalade vers une nouvelle guerre dévastatrice. C'est pourquoi, vu les nombreuses violences qui ont marqué ce siècle et le niveau actuel des armements, il faut que les peuples d'Europe s'engagent à résoudre leurs problèmes sans recourir à la violence.

- Dans le processus de transformation que vit actuellement l'Europe, des pays, groupes et personnes pourraient être tentés de donner la priorité absolue à leurs propres intérêts, droits et points de vue. Si cela devait se produire, l'espace limité disponible pour un changement rapide risquerait d'être rapidement épuisé. C'est pourquoi nous demandons avec insistance que ce processus de transformation soit aussi un processus de réconciliation. Ceci signifie non seulement absence de violence, mais aussi ouverture aux droits et revendications de "l'autre côté", à sa capacité d'effectuer le changement qu'on attend de lui, autant qu'aux limites de cette capacité.

- L'Acte unique européen, dont l'objectif est un marché sans frontières au sein de la Communauté européenne après 1992, est déjà un facteur dynamique dans le processus d'intégration de l'Europe de l'Ouest. Cela crée à la fois des espoirs et des appréhensions. L'espoir est que la qualité de vie de nombreuses personnes sera meilleure. La crainte est que cela se fasse aux dépens et par l'exclusion de beaucoup d'autres. En tant qu'Eglises d'Europe, nous devons ensemble plaider pour que cette ouverture des frontières en Europe de l'Ouest ne conduise pas à "un bastion de l'Europe de l'Ouest" fermé au reste du monde. La coopération économique, y compris des mesures pour remédier à la crise de l'endettement, est indispensable pour empêcher qu'un fossé ne se creuse éventuellement entre ce "bastion" et l'Europe de l'Est. Ceci est vrai aussi pour d'autres problèmes. En particulier, la politique envers les requérants d'asile constituera un test de cette ouverture. En outre, les Eglises des pays directement concernés, devront veiller spécialement aux effets de cette intégration sur les relations Nord-Sud à l'intérieur de l'Europe, aux besoins des pauvres au sein de leur propre société, à la sécurité sociale et à la participation, et au respect et protection de la nature.



5.7. Conflits ethniques et régionaux

En tant qu'Eglises en Europe, nous ne sommes pas de simples spectateurs. Nous faisons partie non seulement de l'espoir suscité mais aussi des facteurs de division. Cela s'applique aux nouveaux conflits ethniques et régionaux - qui ont souvent de profondes racines dans le passé - qui font leur apparition sur notre continent. En tant qu'Eglises, notre devoir est d'inclure les minorités et de plaider pour la dignité des marginalisés. Nous ne devons pas seulement oeuvrer pour la réconciliation face au grand fossé qui sépare le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, mais aussi face à l'amertume et même à la haine qui divisent tout autant les gens au sein de nos propres sociétés.

5.8 L'inimitié anéantie

Nous espérons et prions que notre rassemblement soit un signe d'espérance pour la réunification de ce continent divisé. Nous exhortons nos paroisses et nos communautés des diverses parties de l'Europe de se rencontrer, de discuter et de prier ensemble. En tant qu'Eglises, nous savons que la communion que nous pourrons célébrer un jour ne sera pas notre oeuvre. Notre Seigneur Jésus-Christ a détruit les murs de séparation. Le Corps du Christ, dans son sens profond, est l'"inimitié anéantie"; c'est pourquoi nous demandons avec insistance que le processus oecuménique en Europe soit un processus de conciliation. Dans cet espoir, nous sommes appelés à assumer notre rôle dans nos propres sociétés et dans toute l'Europe.

5.9. Une maison européenne commune ?

La réflexion sur l'avenir de l'Europe a été stimulée, récemment, par l'image d'une maison européenne commune. Dans quelle mesure cette vision est-elle réaliste, dans un continent divisé depuis si longtemps et de tant de manières ?

La vision de la maison commune nous rappelle que tous les peuples et Etats d'Europe ont des fondements communs, dans leur histoire, leur patrimoine culturel, leurs valeurs. Elle nous rappelle aussi que le terme "Europe" ne désigne pas seulement une partie du continent. Dans une maison commune il y a des responsabilités communes. Il n'est pas acceptable que certaines de ses parties soient délabrées, alors que d'autres sont somptueuses. Dans une maison commune, règne un esprit de coopération et non de confrontation. Il faut aussi souligner que

la vision d'une maison européenne commune implique la mise en question de tous les cloisonnements, barrières et fossés qui rendent la communication impossible.

L'image montre que nous devons apprendre à vivre avec un grand nombre de personnes sur un petit continent. L'espace est limité, les ressources peu nombreuses. Il faut donc un "règlement de maison" élémentaire pour que la vie commune soit possible. Un tel règlement comprendrait :

- le principe de l'égalité de tous ceux qui y vivent, qu'ils soient forts ou faibles,
- la reconnaissance de valeurs telles que la liberté, la justice, la tolérance, la solidarité, la démocratie,
- une attitude positive envers le pluralisme religieux, culturel et idéologique,
- des portes ouvertes, des fenêtres ouvertes, en d'autres termes, des contacts personnels, des échanges d'idées,
- le dialogue au lieu du règlement des conflits par la violence.

La maison européenne devrait être une "maison ouverte", un lieu de refuge et de protection, un havre d'accueil et d'hospitalité, les hôtes ne subiraient pas de discrimination, mais seraient traités comme des membres de la famille. Dans cette maison, personne ne devrait craindre de dire la vérité. Ceux qui vivent dans la maison européenne, devraient s'attacher à lutter contre les inégalités entre les riches et les pauvres en Europe, contre la division entre le Nord et le Sud en l'Europe, contre le traitement discriminatoire des jeunes et l'abandon des personnes âgées. Le "pain quotidien" devrait être équitablement partagé entre tous.

5.10. Une orientation mondiale

L'image de la maison européenne commune a aussi ses limites. Tout d'abord, elle ne prend pas suffisamment en considération les raisons pour lesquelles, au cours de ce siècle, les différentes parties de l'Europe ont divergé dans leur évolution. Une vision qui est source d'inspiration ne peut se substituer à la dure besogne d'affronter les problèmes difficiles. Deuxièmement, cette image, utilisée par les Eglises, peut être interprétée comme un retour à un passé révolu. Nous attachons une grande importance à nos valeurs chrétiennes communes, aussi bien dans la vie personnelle que dans la vie sociale. Mais il ne s'agit pas de faire revivre les modèles du passé; nous devons témoigner d'une culture fondée sur l'amour et



chercher les signes du règne de Dieu au milieu de la riche pluralité de l'environnement culturel d'aujourd'hui. Enfin, l'image peut sembler eurocentrique. Mais, en tant qu'Eglises d'Europe, nous faisons partie du corps universel du Christ. Aussi notre orientation ne doit-elle pas être principalement vers l'avenir de l'Europe, mais vers celui du monde, vers l'avenir de la création de Dieu.

6. AFFIRMATIONS FONDAMENTALES, ENGAGEMENTS, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Affirmations et engagements

Le Rassemblement oecuménique européen PAIX ET JUSTICE est une étape dans un processus. Il n'est pas le processus lui-même.

Nous voulons souligner que nous cherchons le plus haut niveau de consensus dans ce qu'en tant qu'Eglises et chrétiens européens, nous pouvons dire et faire ensemble en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création. En tant que délégués des Eglises européennes, nous nous engageons à oeuvrer, dans nos Eglises et sociétés, pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Nous demandons aux Eglises d'Europe de faire de même dans leurs pays respectifs et au plan international. Le renouveau personnel et le changement de structures sont les deux faces d'un même engagement. Dans la fidélité à l'Évangile, nous, délégués des Eglises européennes :

6.1.1. Nous considérons comme scandaleux et criminel que, chaque année, des millions d'êtres humains meurent de faim dans un monde qui dispose de suffisamment de ressources et produits alimentaires pour nourrir tout le monde. Nous nous engageons au partage des ressources et à l'option préférentielle pour les pauvres, les opprimés et les sans-pouvoir. Nous voulons oeuvrer pour un nouvel ordre économique mondial

6.1.2. Nous considérons comme scandaleuse et criminelle la violation flagrante des droits humains. Les êtres humains sont créés à l'image de Dieu. Nous nous engageons à lutter contre ces violations. Nous considérons qu'il est urgent et vital de protéger la dignité humaine de tous durant toute leur vie, de la naissance à la mort, dans la maladie et la santé. La discrimination raciale et le sexisme bafouent profondément la dignité inaliénable de l'être humain. Nous rejetons toute utilisation de la torture quelles que soient les circonstances.

Nous voulons oeuvrer pour l'application de tous les accords sur les droits humains.

6.1.3. Nous considérons qu'il est vital et urgent pour l'humanité que l'institution de la guerre soit abolie et que l'on renonce à la dissuasion basée sur les armes de destruction massive. Nous pensons qu'il faut progressivement débarrasser le monde de toutes les armes de destruction massive. Nous nous engageons en faveur de solutions non violentes pour régler les conflits sur notre continent. Nous voulons oeuvrer pour un ordre international de la paix.

6.1.4. Nous considérons qu'il est scandaleux et criminel que la création subisse sans cesse des dommages irrémédiables. Nous sommes conscients qu'il faut établir une nouvelle relation de partenaires entre les êtres humains et la nature. Nous nous engageons à ne plus résoudre les problèmes aux dépens d'autres personnes ou en en créant de nouveaux. Nous voulons oeuvrer pour un ordre international de l'environnement.

6.1.5. Nous considérons qu'il est urgent et vital de comprendre que les ressources de la terre doivent être partagées avec les générations futures pour leur vie de demain. Nous nous engageons à adopter un nouveau style de vie dans nos Eglises, nos sociétés, nos familles et nos communautés. En tant que chrétiens, nous vivons dans l'alliance avec Dieu et toute la création. Dieu change le coeur et l'esprit. C'est pourquoi nous formons une alliance les uns avec les autres. Nous sommes tous membres du corps unique du Christ. C'est à lui que va notre allégeance première. Toutes les autres loyautés (nationales, culturelles, sociales, etc.) sont d'importance secondaire. C'est là le fondement de notre engagement en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création.

6.2. Recommandations

Nous nous engageons nous-mêmes et demandons aux Eglises et aux chrétiens d'Europe de s'engager eux aussi à oeuvrer dans l'Eglise et la société pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création, en suivant les recommandations ci-après.

En particulier, nous voulons oeuvrer, et demandons aux autres de faire de même, dans le cadre de la CSCE, au niveau européen, et dans celui des Nations Unies, au niveau mondial.



L'approche globale de la CSCE, liant la sécurité, la coopération économique, les contacts humains et les droits humains, devra être renforcée et élargie, pour y inclure la dimension écologique et le problème de la justice dans les relations Nord- Sud.

Le cadre international des Nations Unies devra être rendu plus efficace. L'ONU a prouvé qu'elle est à même d'aider à régler des conflits régionaux, de soutenir les efforts de développement dans de nombreux pays, de s'occuper des problèmes de l'environnement. C'est pourquoi, les gouvernements du monde doivent accroître leur soutien des Nations Unies et le traduire en gestes tangibles.

6.2.1. La Justice

A) Il est urgent que soit établi un nouvel ordre économique mondial pour toute l'humanité, qui donne la priorité aux pauvres, aux opprimés et aux sans-pouvoir. Tout développement économique devra être soumis aux critères de sa viabilité au plan social, au plan international, au plan de l'environnement et à celui des générations futures. Il devra comprendre la réglementation des relations commerciales internationales, l'allègement des dettes des pays pauvres, la coopération dans le développement, comme aussi la restructuration du système de production et de consommation, qui est de plus en plus déterminé par les nouvelles technologies et qui créent deux types de société, l'un pour les riches, l'autre pour les pauvres.

B) Pour ce qui est de la crise de l'endettement, nous recommandons que, pour les pays les plus pauvres, la dette soit remise et que des mesures efficaces soient prises pour alléger l'endettement de tous les pays en voie de développement. Les gouvernements sont à même de remettre ou de rééchelonner les dettes et d'aider les banques commerciales et les institutions internationales à faire de même. Il faudra créer les conditions nécessaires pour empêcher tout nouvel endettement de cette ampleur (prévenir la fuite des capitaux, réviser le système monétaire international, changer la politique du FMI, revoir les conditions de marché, etc.)

C) Afin de surmonter les situations d'injustice créées par la discrimination, le racisme, le sexisme, la torture, la disparition et l'assassinat de personnes et d'autres violations des droits humains, nous demandons l'application

intégrale des accords internationaux sur les droits humains, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et des instruments prévus pour leur mise en oeuvre, et notamment ceux-ci :

- L'Acte final de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération européennes, Vienne (Autriche), 19 janvier 1989,
- La Déclaration universelle des droits de l'homme
- La Convention internationale relative aux droits civils et politiques et le protocole facultatif s'y rapportant,
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels,
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale,
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes,
- La Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion et la croyance,
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants,
- et des chartes européennes et locales relatives à ces questions.

D) Nous demandons également que soit mis en place les mécanismes de contrôle nécessaires en cas de non-application de ces accords, afin que chaque personne puisse s'adresser à une cour internationale de justice, comme c'est le cas pour la Convention européenne des droits de l'homme.

E) Le racisme est une violation inadmissible des droits humains. En outre, c'est un péché, selon la tradition chrétienne. Et pourtant, il est pratiqué en de nombreux endroits du monde, y compris en Europe. Parfois il prend des proportions extrêmes et s'institutionnalise. C'est le cas de l'apartheid en Afrique du Sud. Nous considérons que le racisme sous toutes ses formes est inacceptable et que l'apartheid, notamment, est irréformable et doit donc être aboli. Les Eglises, les paroisses, les communautés et les personnes devront réfléchir sur les mesures à prendre pour y parvenir.

F) Nous demandons que soit élaboré un concept valable du travail qui puisse être un soutien de toute vie, qui soit fondé sur la participation des hommes et des femmes à toutes les activités, et qui soit tel que chacun ait la part qui lui



revient, sans que soient exploités ni les travailleurs, ni les plus faibles de la société, comme par exemple les jeunes femmes avec enfants, les personnes âgées, les réfugiés ou les migrants. Une telle conception du travail comprendrait le principe du travail partagé et garantirait, en même temps, un minimum de revenu à tous les membres de la société, aussi bien à ceux qui ont un emploi qu'à ceux qui n'en n'ont pas.

G) Il faut éliminer la discrimination à l'égard des femmes, par exemple dans le domaine de la rémunération et des chances d'emplois. Il faut que les femmes soient protégées contre la violence, en particulier les femmes qui se trouvent dans des situations critiques, comme par exemple les mères célibataires et les femmes qui subissent des violences.

H) Nous demandons aux Eglises de prendre des mesures décisives pour faciliter une plus grande participation des femmes aux prises de décision et à la vie de l'Eglise, de veiller à ce qu'elles soient représentées sur un plan d'égalité dans les organes de l'Eglise et les facultés de théologie, d'amorcer un dialogue avec la théologie féminine, de reconnaître et soutenir l'engagement théologique des femmes.

I) Nous demandons aux Eglises de reconnaître qu'une des raisons principales pour lesquelles les réfugiés et les travailleurs migrants quittent leur pays d'origine est l'exploitation de leur pays par l'Europe. Nous demandons que soient abolies toutes les restrictions qui leur sont imposées. Nous demandons à tous les chrétiens d'Europe de les accueillir en frères et soeurs et d'oeuvrer pour un changement de la législation et de l'opinion publique à leur égard pour améliorer leur situation. Nous voulons également attirer l'attention sur les millions de réfugiés et de personnes déplacées dans les autres continents. Ils sont les victimes de conditions économiques, sociales, écologiques et de situations de violence. Les Eglises et les chrétiens doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éliminer les causes profondes de leur misère.

K) Nous demandons plus particulièrement aux Eglises, aux chrétiens et aux dirigeants des pays de la Communauté économique européenne de veiller à ce que la mise en oeuvre de l'Acte unique européen en 1992/1993 ne conduise pas à un nivellement par le bas des mesures sociales et des normes écologiques. Nous leur demandons aussi avec insistance de veiller à ce que la

Communauté Européenne soit plus consciente du fait qu'elle n'englobe pas l'ensemble de l'Europe et que cela doit se refléter dans son nom. La Communauté européenne doit continuer à élargir son action au-delà de ses frontières aux autres parties de l'Europe et au monde tout entier.

L) En outre, 1992 sera le 500ème anniversaire de l'arrivée des premiers Européens en Amérique et du début d'une période d'expansion européenne au détriment des autres peuples. Que cela nous fasse réfléchir à la nécessité de relations justes et pacifiques entre les pays de l'Europe et entre l'Europe et les autres pays du monde. Nous demandons à nos Eglises de soutenir la lutte des peuples de l'Amérique latine, de l'Afrique et de l'Asie pour la justice sociale, la dignité humaine et la sauvegarde de l'environnement.

Nous lançons un appel urgent à tous les chrétiens d'Europe pour qu'ils contribuent activement à résoudre ces différents problèmes dans leur Eglise et leur société. Notre style de vie devra prendre en considération les besoins des pauvres et des marginalisés de notre société et de ceux du Deuxième monde. Chacun de nous a sa part de responsabilité dans les causes de l'injustice. Notre engagement pour le changement des structures d'injustice ne sera crédible que si nous assumons personnellement notre responsabilité dans ce domaine.

6.2.2. La Paix

A) Etant donné que les Eglises européennes sont convaincues que la guerre est contraire à la volonté de Dieu, il faut perfectionner les mécanismes internationaux de règlement pacifique des conflits entre nations, par des accords internationaux, la reconnaissance des cours de justice internationales, etc., en vue de mettre fin à la guerre en tant qu'institution.

B) Nous appelons l'Union Soviétique, les Etats-Unis et les pays d'Europe à honorer les traités en vigueur, tels que le Traité sur les missiles anti balistiques (ABM), à poursuivre leur coopération en vue du désarmement, à prendre des mesures en vue du désarmement classique, à parvenir à un accord sur l'interdiction des essais d'armes nucléaires et à mettre fin à l'utilisation militaire de l'espace extra-atmosphérique et de l'Antarctique.



C) Nous appelons tous les pays d'Europe à unir leurs forces pour parvenir à une totale condamnation du développement, de la production, des essais, du stockage et de l'utilisation des armes nucléaires, biologiques et chimiques.

D) Il faut mettre fin au commerce international des armes et à l'exportation d'armes vers des zones de conflits et de tensions. Dans tout autre cas, leur exportation devra être soumise à des règles et à des procédures des plus strictes.

E) Le concept de sécurité nationale, de même que l'abus de sentiments nationalistes, doit être condamné comme étant une source de tensions et de conflits à l'intérieur des pays et entre eux. En même temps, il faut développer et instituer, dans tous les pays d'Europe, des systèmes de défense nationale purement défensifs

F) Tous les gouvernements doivent reconnaître le droit à l'objection de conscience face au service militaire, en créant comme alternative un service civil approprié.

G) Nous saluons spécialement l'Acte final de la Conférence de Vienne de la CSCE de janvier 1989 et soulignons son importance pour la poursuite et l'approfondissement du processus de détente en Europe et entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis. D'importants résultats ont été atteints dans le domaine des droits humains, de la liberté religieuse et des contacts humains. Nous affirmons que les droits humains doivent être garantis comme formant un tout indissociable comprenant les droits politiques, civiques, sociaux, économiques et culturels. Nous nous engageons à faire usage de ces droits et à veiller à leur application dans nos pays respectifs. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire qu'il y ait des contacts humains entre les pays européens à tous les niveaux de la société. Le temps est venu pour que les frontières perdent petit à petit leur caractère de séparation.

Nous demandons avec insistance à tous les chrétiens d'Europe d'aider leur Eglise et leur gouvernement à régler ces problèmes. Il faut qu'à tous les niveaux dans l'Eglise et dans la société, soit développée et encouragée l'éducation pour la paix, centrée sur le règlement pacifique des conflits. Pour cela, il faut donner la priorité à des méthodes non violentes quelle que soit la situation. La non-violence est une force active, dynamique et constructive, fondée sur le respect absolu de la

personne humaine. Nous demandons à tous les chrétiens d'Europe de renoncer à la violence dans leur vie quotidienne, dans leur famille, à l'école, au travail.

6.2.3. L'Environnement

A) Tout développement technologique doit être soumis aux critères de viabilité mentionnés plus haut (6.2.1.) Ceci entraîne un renversement total du concept de la croissance économique constante et des principes de l'utilisation des ressources naturelles.

B) Par ailleurs, il faut souligner l'importance, partout dans le monde, du problème démographique. Certaines régions du monde sont surpeuplées, d'autres ne sont pas assez peuplées. Afin d'utiliser au mieux et avec économie les ressources naturelles, il faut élaborer et mettre en oeuvre une politique démographique appropriée, adaptée aux situations locales et conforme aux exigences de la dignité humaine.

C) Il faut d'urgence prendre des mesures pour préserver la forêt tropicale humide, pour protéger la couche d'ozone et pour agir contre l'effet de serre et contre la désertification.

D) Le gaspillage de l'énergie dans les pays industrialisés a atteint des proportions gigantesques telles, qu'une réduction draconienne de la consommation est absolument nécessaire. Certaines Eglises se sont engagées à réduire leur consommation d'énergie. Nous appelons toutes les Eglises et tous les chrétiens européens à faire de même dans la mesure du possible.

E) Nous pensons, en particulier, aux combustibles fossiles, dont la consommation pourrait être réduite par l'augmentation des taxes. Les ressources financières ainsi obtenues devraient être investies pour le développement de sources d'énergie renouvelables (soleil, eau, vent). L'énergie nucléaire ne devrait pas constituer l'énergie essentielle de l'avenir, à cause de ses risques sociaux, techniques, écologiques et militaires.

F) Il est nécessaire et urgent d'établir un règlement international contrôlable pour l'élimination des déchets industriels, en particulier, des déchets nucléaires et autres produits dangereux. Il faut qu'à aucun prix l'Europe n'élimine ses déchets industriels aux



dépens des pays du Sud. Un problème spécial qui mérite notre attention est celui du déversement des déchets nucléaires dans le Pacifique.

G) Une des priorités urgentes pour tous les pays européens est de signer des accords internationaux relatifs aux émissions trans-frontalières, en vue d'empêcher que l'eau et l'air continuent à être pollués et de réparer les dommages déjà causés.

H) Il est nécessaire de mettre sur pied un système de contrôle professionnel et légal de la manipulation génétique, avant qu'elle ne prenne des proportions incontrôlables. En outre, il faut que les Eglises se penchent sur les récents développements dans le domaine de la bio-technique, afin d'élaborer des lignes directrices éthiques sur la valeur de la vie, non seulement humaine, mais de celle de tous les autres êtres vivants et de la nature elle-même.

I) Il faut d'urgence prendre des mesures pour sauvegarder la variété des espèces. Les Eglises peuvent y contribuer en portant ce problème à la connaissance du public. La Charte mondiale de l'ONU sur la nature de 1982 est un premier pas dans cette direction.

Fundação Cuidar o Futuro

Nous demandons à tous les chrétiens d'Europe d'aider et de soutenir leur Eglise et leur gouvernement à instaurer ces mesures. Nous leur demandons d'adopter un style de vie qui soit le moins nocif possible pour l'environnement. Ceci signifie, entre autres, réduction de la consommation d'énergie, utilisation des transports publics et limitation des déchets. Les municipalités pourraient introduire une "comptabilité écologique". Nous devons apprendre que notre bonheur et notre santé ne dépendent pas tant des biens matériels que des dons de la nature et de nos frères et soeurs, des relations humaines et de notre relation avec Dieu.

6.3. Dialogue avec les Eglises et les chrétiens des autres régions du monde

Il est évident qu'en tant qu'Eglises et chrétiens d'Europe, nous devons apprendre des chrétiens et des Eglises des autres régions du monde ce qu'ils espèrent et attendent de l'Europe et de ses habitants, des Eglises d'Europe et de leurs membres. Une restructuration adéquate de l'Europe n'est possible que dans le cadre de la transformation du village mondial. Dans ce processus global, nous pouvons apprendre les uns des autres. Le partage des ressources est fondé sur la

réciprocité. Pour cela, il faut intensifier le dialogue entre les différentes régions du monde. Nous espérons que ce dialogue aura lieu dans le cadre d'un processus oecuménique mondial en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création, avant, pendant et après la Conférence mondiale sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Nous croyons aussi qu'il est nécessaire qu'il y ait un dialogue avec les autres religions, cultures et idéologies mondiales.

6.4. La continuation du processus européen

Nous avons dit que le Rassemblement oecuménique européen PAIX ET JUSTICE est un processus et non pas seulement un événement ponctuel. Ce qui va se passer après Bâle est d'une extrême importance. Nous demandons aux Eglises et aux chrétiens d'Europe d'instaurer un processus de réception. C'est dans le témoignage vivant des Eglises, paroisses, communautés et individus dans leur vie quotidienne que se verra le véritable impact du Rassemblement.

Au cours de notre rencontre, nous avons trouvé un consensus sur certains thèmes. Nous avons aussi découvert des préoccupations communes. Et nous avons identifié un certain nombre de questions qui restent ouvertes.

C'est pourquoi, nous sommes convaincus que le travail fait par ce Rassemblement doit être poursuivi. Les réactions à notre avant-projet de Document mentionnent deux possibilités :

- la création d'une commission de Justice, Paix et Sauvegarde de la création au niveau oecuménique européen, pour stimuler et évaluer la continuation du processus après le Rassemblement de Bâle et faire connaître les progrès accomplis,
- l'introduction d'une période annuelle (une semaine ou dix jours) de prière, de rencontre et d'action en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création

Nous demandons aux Eglises de réfléchir à ces deux propositions. Quelle que soit la méthode choisie, nous sommes persuadés qu'il faut poursuivre le processus. Le Rassemblement nous donnera l'occasion de discuter ces propositions et d'autres.



Nous prions pour que Dieu bénisse nos efforts. Nous prions pour que sa volonté 'soit faite sur la terre comme au ciel' (Mt 6. 10). En conclusion, nous reprenons ensemble les paroles de la Prière pour la paix dont nous recommandons l'usage à toutes les Eglises et à tous les chrétiens d'Europe :

Seigneur, fais de nous des instruments de ta paix. Là où il y a la haine, que nous mettions l'amour; là où il y a l'injure, le pardon; là où il y a la discorde, l'union; là où il y a le doute, la foi; là où il y a le désespoir, l'espérance; là où il y a l'obscurité, la lumière; là où il y a la tristesse, la joie. Accorde-nous de ne pas tant chercher à être consolés qu'à consoler; à être compris, qu'à comprendre; à être aimés, qu'à aimer. Car c'est en donnant que l'on reçoit; c'est en pardonnant, qu'on est pardonné; et c'est en mourant qu'on renaît à la vie éternelle.

Amen.

Fundação Cuidar o Futuro